

POUR UNE ARCHÉOLOGIE DU PASSÉ RÉCENT

(en portugais, p. 164)

Laurent Olivier

"Difficile à reconnaître, mais c'était ici.
Ici, on brûlait les gens.
Beaucoup de gens ont été brûlés ici.
Oui, c'est le lieu (...)
On ne peut pas raconter ça.
Personne ne peut se représenter ce qui s'est passé ici.
(...) Et personne ne peut comprendre cela.
Et moi-même aujourd'hui ... je ne crois pas que je suis ici."

(*Simeon Srbinak, in Laurens, C. 1985: Shoah. Paris, Figural*)

Une archéologie du passé contemporain est-elle envisageable? Et si oui, dans quel cadre? Poser le problème des limites du champ archéologique, c'est interroger, en fait, ce qui constitue la spécificité de la discipline: en quoi consiste réellement le projet de l'archéologie et sur quels types de matériaux ou d'informations repose-t-il? Une telle démarche ne va pas sans remettre en cause des situations établies, sur lesquelles prospère la pratique conventionnelle de la discipline, sans bouleverser des présupposés ayant acquis valeur de référence. Car ce qui constitue la spécificité d'une archéologie qui s'intéresserait aux vestiges d'un passé encore tout proche de nous, c'est bien la relation de proximité entretenue avec des lieux, des objets, des modes de vie ou des pratiques qui continuent à être les nôtres et à alimenter notre identité collective. Dans ces conditions, où situer les limites; où commence et où s'arrête l'archéologie? Et dans quelle mesure l'approche archéologique des lieux ou des choses du présent affecte-t-elle notre relation avec eux? Enfin, faut-il aborder ces restes du proche passé avec des démarches analogues à celles qui sont conventionnellement appliquées aux vestiges des périodes plus anciennes de notre histoire collective? Ou bien est-il nécessaire d'imaginer autre chose, de concevoir une autre archéologie et une autre approche des vestiges du passé, qui tiennent compte de cette situation particulière des restes du passé contemporain? Voici quelques unes des interrogations auxquelles il nous est nécessaire de tenter d'apporter des éléments de réponse et que nous tenterons d'appréhender telles qu'elles se posent dans des cas concrets :

les charniers d'Argentine et de Croatie, la restauration d'Auschwitz ou, en France, la préservation des ruines d'Oradour-sur-Glane.

Vestiges récents et restes archéologiques

Les restes matériels de la période contemporaine peuvent-ils être considérés comme des vestiges archéologiques à part entière? A cette question, la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (dite aussi Convention de Malte) répond sans ambiguïté oui, en donnant de la notion de patrimoine archéologique une définition qui, à la fois est reconnue à l'échelle européenne et qui intègre de fait les vestiges de la période contemporaine. Ce texte considère en particulier le "patrimoine archéologique en tant que source de la mémoire collective européenne et comme instrument d'étude historique et scientifique", et précise en conséquence dans son article premier que:

... sont considérés comme éléments du patrimoine archéologique tous les vestiges, biens et autres traces de l'existence de l'humanité dans le passé dont (...) la sauvegarde et l'étude permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel. Sont inclus dans le patrimoine archéologique les structures, constructions, ensembles architecturaux, sites aménagés, témoins mobiliers, monuments d'autre nature, ainsi que leur contexte, qu'ils soient situés dans le sol ou sous les eaux.

Ainsi, tout vestige enfoui ou immergé, à la condition qu'il renseigne sur "l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel" - et ce quelque soit son appartenance chronologique - peut donc être considéré de plein droit comme un élément du patrimoine archéologique. Il est donc nécessaire d'envisager désormais l'existence, à la suite chronologique de l'archéologie des périodes médiévale et moderne, une *archéologie de la période contemporaine*: ce nouveau champ de la discipline s'étend à l'intérieur des limites chronologiques fournies par l'histoire; c'est-à-dire globalement du début du XIX^e siècle à nos jours.

De la "Maison de l'Horreur" de Gloucester aux charniers de Bosnie

Au delà de ces définitions élémentaires, la situation des vestiges du passé contemporain est complexe, car ceux-ci sont immergés dans notre présent. Ainsi, alors les archéologues restent, dans leur ensemble, encore peu impliqués dans l'étude de la période contemporaine, ces derniers ne sont les seuls à fouiller dans les restes matériels du présent à la recherche d'informations sur le passé récent. La police, notamment, est l'un des principaux groupes professionnels situés à l'extérieur de l'archéologie qui réalise des fouilles minutieuses visant à reconstituer certains événements du proche passé. Ces investigations font souvent appel à des techniques de terrain communes à l'archéologie: des radars, dont la technologie est analogue à celle des appareils utilisés pour les prospections géophysiques de sites archéologiques, sont utilisés par exemple pour la détection de perturbations ou de fosses superficielles susceptibles de contenir des restes de victimes. Récemment encore, un ensemble de techniques de reconnaissance et de fouille empruntées à l'archéologie ont été appliquées par la police anglaise à l'expertise du 25, Cromwell Street, plus connu dans la presse comme la "maison de l'horreur" de Gloucester: ces analyses, qui ont conduit à fouiller extensivement les sols et les fondations de la maison des époux West, ont permis de découvrir les restes d'une dizaine de victimes féminines, enlevées et assassinées par le couple. Les recherches ont permis de confondre les coupables grâce à la reconstitution de la séquence de déposition des corps, qui avaient été découpés et enterrés au long de plusieurs années à divers endroits de la salle de bain, de la cave et du jardin.

Dans ces circonstances, où les vestiges matériels du passé proche sont analysés selon des méthodes partagées avec l'archéologie, doit-on et considérer techniquement ces opérations policières comme des recherches à caractère archéologique? Dans ce cas, la réponse est vraisemblablement non, car ces expertises ne visent pas explicitement à approfondir la connaissance archéologique de la période contemporaine; quoiqu'elles y contribuent indirectement. En revanche, dans certaines situations où la recherche et l'identification des victimes de meurtres commence à concerner des populations entières et à toucher des événements qui, par leur ampleur, prennent un portée véritablement historique, le statut de telles investigations par rapport à l'archéologie devient nettement plus ambigu. Ainsi, en Argentine, des équipes d'anthropologues légistes travaillent depuis 1985 à l'identification des victimes de la dictature de 1976-1983, à partir de la fouille des squelettes conservés dans les charniers. Le nombre de ces *desaparecidos*

(ou disparus) est estimé à 30 000 personnes. Ce chiffre considérable confère à ces exactions le statut d'événement majeur de l'histoire récente de la nation argentine. Ici, l'intervention des anthropologues légistes, qui rétablissent au cas par cas une vérité historique longtemps escamotée, n'est pas très éloigné, au fond, de celui des historiens: à l'instar des historiens de la période contemporaine, ces spécialistes contribuent à aider les survivants à parachever individuellement un travail de deuil jusqu'alors non abouti, et à faire accepter collectivement l'existence de ce traumatisme dans le passé du pays.

Par ailleurs, l'expérience acquise au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale à l'occasion des travaux d'identification des victimes rassemblées dans des charniers d'origines diverses a contribué, après-guerre, à la constitution d'un nouveau domaine de la discipline archéologique, appelé *forensic archaeology*: cette nouvelle approche, propre à l'archéologie de la période contemporaine, s'intéresse à la taphonomie des sépultures de masse, et à l'évolution des restes humains dans ces conditions particulières de dépôt: à l'origine, ces recherches avaient surtout pour objectif d'évaluer la part des transformations physiques susceptibles de biaiser l'identification des conditions du décès, ou à l'inverse, de fournir des indications sur la durée du séjour du corps dans la terre. Il est certain que les protocoles de recherche élaborés au cours de ces dix dernières années à l'occasion de l'étude des charniers d'Amérique du sud ont permis d'accumuler une expérience aujourd'hui très utile pour l'analyse d'événements de nature similaire: en ex-Yougoslavie, ce sont d'ailleurs des anthropologues argentins qui ont été appelés en Croatie dès 1992 pour travailler à l'étude des charniers résultant des opérations de "nettoyage ethnique". L'ex-Yougoslavie constitue sans doute le premier cas où l'étude anthropologique des charniers s'est imposée de manière systématique, sous la pression du Tribunal Pénal International: En Bosnie, où 24 000 personnes sont portées disparues, les charniers des environs de Srebrenica ont fait l'objet de fouilles systématiques dès janvier 1996, après que des photos satellites, indiquant des opérations de concentrations de populations, aient été publiées par les Américains à l'été 1995. Confiées à des experts mandatés par le Tribunal Pénal International, ces recherches visent à établir la responsabilité des massacres afin de traduire leurs auteurs devant une cour de justice internationale; elles tendent actuellement à se systématiser, comme on l'a vu à la suite des exterminations de masse du Rwanda. Comme les archéologues qui travaillent traditionnellement sur des périodes plus anciennes, les spécialistes de ces charniers récents fondent leur expertise sur l'étude

des artefacts trouvés en contexte avec ces sépultures de masse, qui peuvent contribuer à identifier l'identité des corps, ainsi que sur l'étude des stigmates conservés sur les restes humains, qui permettent éventuellement de déterminer les circonstances de la mort.

Ainsi, à mesure que l'on s'approche des restes archéologiques du présent, tout apparaît plus indistinct : des non-archéologues fouillent dans les vestiges à la recherche de micro-événements récents, en faisant appel à des techniques archéologiques; tandis qu'à l'inverse des anthropologues collaborent à des travaux de terrain dont l'objectif n'est pas archéologique, quand ce ne sont pas des archéologues eux-mêmes qui prennent en charge des opérations d'exhumation. On risquerait d'ergoter longtemps à tenter de définir le point où commence et où s'arrête l'archéologie dans de telles interventions, car ces opérations s'identifient véritablement à des constructions hybrides ou à ce que le sociologue des sciences Bruno Latour appelle en l'occurrence des *quasi-objets* (Latour 1991): ces exhumations sont à la fois des interventions à caractère archéologique comme elles relèvent de toute autre chose. En effet, dès lors qu'on étudie les transformations physiques induites par l'activité de l'homme, c'est bien de l'*archéologie* qu'on pratique. En revanche, pour que l'archéologie existe en tant que démarche autonome, il est nécessaire qu'elle tire des données préservées dans le terrain une information qui lui soit propre, et dont elle puisse faire le matériau de sa démonstration: or, il n'est pas sûr en effet que la fouille des champs de bataille de la Première Guerre Mondiale, ou plus encore celle des charniers de la Croatie ou du Rwanda, ait *d'un point de vue archéologique* quelque chose à nous apprendre sur la période contemporaine. Au contraire les informations que livrent dans ce cas les restes humains - traumatismes; histoire dentaire ou osseuse - ne prennent véritablement leur sens que dans la mesure où celles-ci peuvent être croisées avec des témoignages ou des sources de type historique qui, précisément, ne sont pas enregistrées dans le terrain.

Vers une archéologie de la courte durée

Cette archéologie qui ne tire du terrain qu'une confirmation des informations venues d'ailleurs, ressemble beaucoup à l'archéologie des origines, telle qu'on la voit se développer en Europe entre le milieu du XVIII^e siècle et le dernier tiers du siècle dernier. Dans l'un et l'autre cas, les matériaux archéologiques y sont vus comme le témoignage, ou l'illustration, d'une réalité historique qui existerait en tant que telle, de manière séparée et indépendante de l'archéologie. Dans cette perspective, la démar-

che archéologique, en tant que pratique de terrain, peut difficilement prétendre à autre chose qu'à une entreprise de mise au jour, ou de *dégagement*, de restes ignorés, mais appartenant à un passé connu. En bref, on observe peu, on exhume principalement, parce qu'on ne voit pas quel type d'information inconnue pourraient nous apporter des restes provenant de périodes avec lesquelles nous entretenons des rapports de familiarité: dans cette situation, l'archéologie ne parvient pas à exister en tant que telle non pas parce qu'elle manque de matériaux à explorer, mais bien parce qu'elle est sur-informée. Là est posée toute la question de l'existence d'une archéologie des temps contemporains: si l'archéologie se constitue en tant que discipline propre dès lors qu'elle se fonde sur l'exploration de la part inconnue du passé, où devons-nous chercher cette masse cachée à l'intérieur de notre propre présent?

Il semble bien que nous soyons confrontés en l'occurrence à un problème d'échelle temporelle, qui conditionne la nature de notre rapport avec ce passé immédiat, qui n'est pas véritablement encore sorti de notre présent. L'historien Fernand Braudel montre bien, dans son travail sur l'espace méditerranéen, comment l'histoire, en tant que problématique, se développe à l'articulation entre les cycles de la longue durée, d'ampleur millénaire, et les dynamiques du temps court, associées aux événements immédiats du présent (Braudel 1969). En fait, la perspective braudélienne de l'histoire ouvre là deux pistes intéressantes pour notre propos. Elle montre d'une part qu'il existe une diversité de dynamiques, développées à toutes les échelles du temps, et dont les trajectoires traversent, en quelque sorte, les différentes périodes étudiées par l'histoire. En d'autres termes, les processus en cause dans chacune des séquences traitées par les disciplines historiques se développent au delà et en deçà de la durée même de ces phases: ainsi, ces dernières peuvent être abordées selon une diversité d'échelles de temps et d'espace, qui, toutes, font sens. Ces dynamiques varient de l'échelle microscopique des événements ponctuels et localisés, jusqu'aux échelles macroscopiques des évolutions globales développées dans la longue durée. Mais d'autre part l'existence, au cœur des processus historiques, d'une telle surimposition de dynamiques d'échelles diverses présente un autre type d'implications: elle induit que la position que nous occupons dans le temps et dans l'espace par rapport à ces phénomènes n'est pas sans conséquence sur notre appréhension du passé. Dans cette perspective, les évolutions qui ont eu lieu *depuis* ces périodes particulières du passé étudiées par l'histoire ou l'archéologie comptent au moins autant que celles qui les ont précédées et qui les ont fait ce qu'elles sont.

Nous manquons donc singulièrement de recul si nous envisageons d'aborder l'archéologie du passé contemporain de la même manière que celle des périodes plus profondes de notre histoire: les vestiges de notre environnement historique immédiat ne sont pas moins porteurs d'informations à caractère archéologique que ceux des périodes plus anciennes, mais, comme nous ne sommes pas capables de saisir encore les dynamiques de la moyenne et de la longue durée dans lesquels ces restes s'inscriront, nous ne pouvons pas appréhender cette information. En ce sens, s'il est légitime de réclamer que soit désormais reconnue à part entière l'existence d'une archéologie du passé contemporain, ce serait manifestement une erreur que vouloir la couler dans le moule traditionnel de l'archéologie des périodes plus classiques: au contraire, il nous faut imaginer dans ce cas une *archéologie de la courte durée*. Cette approche particulière devrait d'une part prendre en compte les interrogations spécifiques liées à la proximité temporelle que nous entretenons avec ce passé proche; mais elle devrait d'autre part développer des problématiques adaptées à des dynamiques historiques de très courte amplitude, variant de quelques heures à quelques générations. Pour sa plus grande part, ce nouveau domaine de l'archéologie reste encore à concevoir.

La fabrication collective du passé

Les remarques qui précèdent sont profondément dérangementantes, car elles conduisent à remettre en cause cette séparation traditionnellement établie entre le sujet et l'objet de l'archéologie, ou, en d'autres termes, entre l'observatoire qui identifierait le présent et le champ d'observation que constituerait le passé. Car envisager l'existence d'une archéologie du passé contemporain revient à pousser la démarche de la discipline à sa limite, et à questionner le rapport de l'archéologie avec son objet, les restes du passé. Mais plus profondément encore, la configuration particulière de cette archéologie contemporaine amène à dénoncer le statut d'*expert* du passé conventionnellement attribué aux spécialistes qui en étudient les vestiges: face aux vestiges du passé contemporain, en effet, nous ne sommes pas séparés, tels des observateurs extérieurs, de l'objet de l'archéologie, mais au contraire il nous est impossible de ne pas continuer à alimenter la constitution de restes archéologiques. Nous sommes situés, à la fois comme acteurs du présent et comme observateurs du passé, au cœur de la production des matériaux archéologiques.

Sans doute est-il nécessaire de rappeler encore une fois que l'archéologie ne travaille pas à proprement

parler sur des vestiges du passé. Les impératifs de la gestion administrative de l'archéologie nous ont certes accoutumés à parler de "patrimoine" archéologique - au sens d'un ensemble de biens culturels et scientifiques qui seraient *hérités* du passé, et dont nous aurions la charge dans le présent - ; mais en réalité, les choses sont moins simples que cela: si l'archéologie intervient bien sur des restes fossiles originaires du passé, ces derniers n'en sont pas néanmoins conservés dans le présent, et c'est bien dans notre présent qu'ils se manifestent à nous. C'est d'une part de l'état de fossilisation des vestiges à l'instant où on les étudie que dépend la nature des informations qu'il sera possible d'en extraire. Et c'est d'autre part en fonction des préoccupations de la recherche telle qu'est aujourd'hui que ces vestiges sont interrogés, interprétés, représentés.

En ce sens, les vestiges archéologiques sont inséparables de *notre* présent, et c'est bien de nous dont ils ont besoin afin d'exister en tant que tels. Mais plus profondément encore, nous sommes nous-mêmes producteurs de matériaux archéologiques, et lorsque nous pratiquons l'exercice de la discipline, nous ne faisons guère qu'ajouter un nouvel épisode archéologique à l'existence de lieux ou de choses ayant souvent déjà connu une longue série de fonctions ou d'utilisations. En d'autres termes, nous augmentons de nouvelles strates d'informations et d'interprétations des objets caractérisés eux-mêmes par d'importantes stratifications de sens, développées dans l'épaisseur du temps. Ceci implique, dans ces conditions, qu'une gestion objective du "patrimoine" archéologique n'est pas possible, ni un "traitement" neutre des vestiges archéologiques. Nous ne sommes pas, en tant qu'archéologues ou "gestionnaires" du passé, retirés à l'extérieur des lieux et des choses qui constituent l'objet de l'archéologie; au contraire nous vivons avec eux, au milieu d'eux.

Dès lors, que faire des restes archéologiques de ce "passé récent", et comment en rendre compte? Ici, la spécificité de l'archéologie du passé contemporain réside dans la proximité des vestiges, qui résiste à une représentation univoque du passé, au contraire des vestiges des périodes plus anciennes, habituellement dépourvus de narrativité, voire même le plus d'identité. Dans cette perspective, les cas des sites d'Auschwitz, en Pologne, et d'Oradour-sur-Glane, en Limousin, révèlent des expériences très proches dans les problèmes de conservation et de présentation des vestiges, en même temps qu'ils soulignent l'impossible mise à distance du passé que requiert toute entreprise de restauration ou de préservation.

Auschwitz, Oradour-sur-Glane ou l'impossible re-présentation du passé

Il n'est pas besoin de rappeler l'importance considérable qui est attachée au site d'Auschwitz-Birkenau, dans l'histoire et dans la conscience du XX^e siècle. Les ruines du camp d'extermination sont inscrits sur la liste des monuments du patrimoine mondial de l'Unesco. Le site a été préservé et ouvert au public dès l'issue de la seconde Guerre Mondiale à la fois pour porter témoignage de l'horreur du système nazi, comme pour maintenir la mémoire des victimes de l'holocauste : le musée-mémorial d'Auschwitz a été créé en 1947, et sa direction a été confiée à un survivant du camp lui-même, Tadeusz Szymanski. Sous sa forme actuelle, le musée, qui occupe plusieurs des baraquements en bois du camp, date de 1955. L'ensemble du domaine, créé en avril 1940 sur ordre d'Hitler, se développait à l'origine sur une surface gigantesque de 42 kilomètres carrés. Auschwitz II (Birkenau) a été rasé et son emplacement laissé à l'abandon. Seul Auschwitz I a été partiellement préservé : ce camp secondaire de 174 hectares contenait près de 600 baraquements en briques et en bois, dont il n'en reste aujourd'hui qu'environ 200 encore debout. Le musée présente des objets ou des effets personnels ayant appartenu aux déportés, comme les bagages rassemblés en d'immenses tas, ou les chaussures entassées à l'entrée des chambres à gaz. Sont conservés également des restes humains, comme les amoncellements de cheveux prélevés sur les victimes, qui étaient destinés à être recyclés industriellement.

Dans sa conception, ce centre d'extermination à l'échelle industrielle n'avait pas été construit pour durer, mais pour répondre à des objectifs immédiats, susceptibles d'évoluer avec le temps. Plus d'un demi-siècle après la fin du conflit, l'ensemble des constructions, qui présentait un caractère de type semi-provisoire, est gravement menacé par l'érosion. Aussi, au début des années 1990, un comité international pour la préservation du site d'Auschwitz-Birkenau a été mis en place à l'initiative d'un ancien ambassadeur des États-Unis, Ronald Lauder. Les bâtiments sont non seulement menacés de disparition, mais aussi les restes présentés dans le musée. En hiver, on a pu voir fréquemment de la neige tombée sur le dessus des dépôts de cheveux, à cause de fuites dans la toiture. Tous les éléments exposés nécessitent désormais impérativement d'être restaurés et doivent faire bénéficier de conditions d'exposition de type muséographique.

Les besoins en financement sont estimés à plus de 40 millions de dollars. Une première dotation a permis d'installer un système de chauffage dans les baraquements

du camp, afin de maintenir les restes présentés à une température constante : dans ces constructions de bois et de briques, la température peut varier en effet de moins 20 degrés en hiver à plus 30 degrés en été. Les travaux incluent également la restauration d'une série de baraquements, ainsi que l'établissement de nouvelles routes et de nouvelles entrées dans le camp, de manière à en faciliter la visite. Un nouveau projet muséographique est de même à l'étude : "Nous voulons également que les visiteurs appréhendent le traumatisme expérimenté par les victimes d'Auschwitz-Birkenau, grâce à une nouvelle présentation, dans laquelle leur histoire pourra être suivie individuellement", indique Franciszek Piper, un des responsables du projet. Néanmoins, les conservateurs polonais du Musée d'Auschwitz restent très prudents quant à un projet de restauration en profondeur des vestiges du camp : si on restaure trop, soulignent-ils, on fournit inmanquablement aux néo-nazis et aux révisionnistes l'argument dont ils ont besoin pour prétendre qu'Auschwitz est une supercherie.

Faut-il restaurer Auschwitz et si oui, jusqu'où faut-il aller dans la mise aux normes de présentation muséographique d'un site qui n'est pas un musée, comme de vestiges qui ne sont pas à proprement parler des collections ? Faut-il représenter Auschwitz pour le rendre accessible aux générations qui n'ont pas connu l'holocauste et, là encore, si c'est le cas, jusqu'où aller dans ce qu'il faut bien appeler une *mise en scène* ? Ces questions, qui mettent en cause l'identité même du site et de sa commémoration, se posent dans des termes similaires à Oradour-sur-Glane, en Limousin (Farmer 1994). C'est là que, le 10 juin 1944, un bataillon de la division SS "Das Reich" exterminait la quasi totalité de la population du bourg, avant de mettre le feu à la ville. Comme à Auschwitz, l'idée d'une préservation du lieu en tant que monument est très précoce : Oradour est classé monument historique national depuis 1946 ; grâce à une loi spéciale, les ruines du bourg devaient être conservées afin d'être présentées au public, tandis qu'un nouvel Oradour était édifié à proximité. Comme à Auschwitz également, la préservation du site répond à une volonté de porter témoignage, par la présentation du lieu où ont été perpétrées les exactions nazies, jointe à l'exposition des vestiges qui en constituent les traces.

Le problème de la restauration et la présentation des ruines du bourg d'Oradour est posé dès 1945, où un programme d'aménagement est confié à Pierre Paquet, Architecte et Inspecteur en Chef des Monuments Historiques. À l'origine, ce programme ne comporte que des opérations d'entretien ou d'assainissement des ruines : on prévoit alors essentiellement de laisser le site en l'état, en

mettant hors intempérie l'église - où sont conservés les principaux témoins du massacre des femmes et des enfants - de même qu'en nettoyant et en consolidant les murs qui menacent de s'effondrer dans la rue principale. Cependant, dès 1946 ce plan d'intervention minimale doit être étendu, pour prendre notamment désormais en compte l'entretien des jardins du bourg : alors qu'on souhaite faire visiter les ruines d'Oradour comme une sorte de cimetière national, il est important de ne pas laisser ces jardins se dégrader à l'état de friches, et laisser aux visiteurs une impression d'abandon. Ainsi, le projet de conservation d'Oradour passe, dès les premiers temps de sa mise en place, d'un programme de stricte préservation des ruines dans leur état de juin 1944, à un programme de mise en valeur du site : par celui-ci, les autorités de l'Etat tentent de produire une image du site qui soit en accord avec le message politique et idéologique qu'elles destinent au public. Comme le déclare le Général de Gaulle, alors Chef du Gouvernement provisoire de la République, à l'occasion de sa visite officielle en 1945 :

Oradour est le symbole de ce qui est arrivé à la patrie elle-même. Pour réparer et pour conserver le souvenir, il faut rester ensemble, comme nous le sommes en ce moment. Un lieu comme celui-ci reste une chose commune à tous. Jamais plus il ne faut qu'une chose pareille puisse arriver en quelque point de la France.

Un glissement analogue se révèle avec la mise en place des travaux de préservation des ruines. Les premières interventions de consolidation interviennent moins d'un an après l'événement, au printemps 1945. Là encore, alors qu'on n'avait prévu que des travaux d'entretien, ce sont de véritables travaux de restauration et de mise en valeur qui sont mis en œuvre : les gravats et les éboulis de maçonnerie sont déblayés à l'emplacement des rues du bourg ; tandis que les linteaux en bois des ouvertures des façades sont remplacés par des éléments en béton armé, destinés à résister aux intempéries. De même, la multiplication, au fil des ans, des travaux de stabilisation et de restauration des ruines conduit à modifier la conception de l'organisation du programme d'entretien du site, et à la professionnaliser. On avait pensé, à l'origine, que ces travaux consisteraient essentiellement en des interventions d'entretien limitées, qui pourraient être confiées aux guides recrutés sur place, et réalisées ponctuellement en dehors des grandes périodes de visite du site. Or, à partir des années 1950, l'accélération du processus de dégradation des ruines, combinée à une action de l'érosion à l'échelle générale du site, oblige à confier cette tâche de plus en plus importante à des entreprises spécialisées.

A Oradour comme à Auschwitz, la préservation en l'état d'un lieu dont on souhaite conserver le souvenir s'avère donc une entreprise appréhendée à l'origine comme une démarche simple, mais destinée à rencontrer au cours du temps des problèmes de plus en plus difficiles à gérer. La restauration devient rapidement dénaturation, car les nécessités de la préservation des restes mêmes que l'on souhaite conserver conduit non seulement à "reconstruire" ou à "reconstituer" ces vestiges, mais elle débouche également sur la fabrication de constructions hybrides, qui appartiennent tout autant au présent qu'au passé, et dans lesquelles la part originelle du passé tend progressivement à disparaître : par nécessité de préservation, on installe le chauffage à Auschwitz et on développe sa desserte par des navettes de bus ; pour les mêmes raisons, on élabore à Oradour, année après année, un parc de ruines bétonnées développées au milieu d'espaces gazonnés. Comme le présent, le passé ne peut pas être réduit à un point unique dans le temps, car l'un et l'autre renvoient à une multiplicité de temporalités à la fois : conserver Auschwitz ou Oradour, c'est tenter de figer l'évolution physique de ces sites à un moment du passé qui est celui par rapport auquel ceux-ci sont supposés prendre sens.

Cette entreprise ne va pas sans mal, car elle est formidablement contraignante, à commencer pour les sites mêmes qu'elle entend préserver : ainsi, à Oradour, le classement du site doit s'accompagner de l'exclusion des habitants du bourg qui y possèdent encore des bâtiments, ou qui y cultivent encore des jardins, et auxquels l'accès au site est désormais interdit. Il apparaît de même nécessaire de fermer l'accès des maisons, dont les ouvertures sont obturées par des barres de fer, comme d'isoler les ruines du bourg, qui sont enfermées à l'intérieur d'une clôture. Confrontée aux vestiges du passé récent, la restauration passe nécessairement par la dévitalisation, car elle nécessite de figer les lieux et les choses dans un instant idéal - c'est-à-dire fictif - du passé. Ce faisant, elle se condamne paradoxalement à intervenir de façon de plus en plus massive sur ces vestiges qu'elle voudrait maintenir dans une intégrité irréaliste. En sorte qu'on peut dire que ce qui constitue absolument les restes du passé c'est aussi leur dégradation et leur perte, car ces restes sont, comme nous-mêmes qui les observons, plongés dans le mouvement du temps : changer les charpentes pourries des baraquements d'Auschwitz, renforcer de béton les ruines d'Oradour, c'est peut-être rendre le site plus lisible, mais c'est surtout, intrinsèquement, en changer la nature et en détourner l'évolution. L'archéologie du passé récent nous rappelle que nous ne pouvons pas séparer de nous les vesti-

ges du passé en les rejetant dans un " passé qui n'est plus ", car ces vestiges n'existent que dans la relation temporelle qu'ils entretiennent avec notre propre présent. Dans ces conditions, tenter de figer les restes du passé dans cet état idéal du passé, c'est bien détruire les vestiges du passé eux-mêmes: évacuer les gravats d'Oradour, c'est bien jeter aux déblais des matériaux conditionnés par le passé, marqués par le présent et destinés à être formés par le futur du site lui-même. Restaurer, préserver, c'est détruire l'histoire présente et future qu'auraient dû connaître les sites ou les vestiges qu'on entend conserver; c'est leur substituer un présent et un futur qui n'est pas le leur, mais bien plutôt le nôtre: en conservant les restes du passé dans un état artificiel du passé, nous leur faisons subir de nouvelles transformations physiques, nous y incorporons de nouveaux matériaux: nous en faisons des objets composites, dans lesquels le passé, le présent et l'image que nous nous faisons du futur sont inextricablement mêlés. Ce sont de nouveaux objets archéologiques auxquels nous donnons vie, et dont les modifications témoignent, physiquement, des interprétations nouvelles qui leur sont surimposées et qui alimentent désormais leur identité.

Quand les vestiges inventent l'histoire

Nous aimerions croire que les lieux, parce qu'ils ont été le théâtre d'événements exceptionnels ou tragiques, en garderaient intrinsèquement la mémoire. En fait, ni les lieux ni les choses ne disent quoique ce soit en eux-mêmes, si ce n'est à ceux qui y ont des souvenirs. "*Le paysage, là, pour vous est vide*", dit Pierre Nivromont à ses petits-enfants lors de son voyage de retour à Auschwitz, *mais pour moi il est plein de monde: ici je vois des femmes en loques creusant une tranchée; je sens l'odeur de la chair brûlée.*" (interview au quotidien *Libération*, 3 octobre 1996). Que faire face à ces lieux vidés de sens? Dès lors, pour porter témoignage de ce passé incommunicable, il devient nécessaire de raconter; c'est-à-dire d'inventer une histoire qui serait dite par les vestiges, ou par les traces des événements du passé. C'est là la tâche essentielle du musée.

A Oradour, le premier projet de muséification du site voit le jour en fait quelques mois seulement après le massacre, en octobre 1944. Son objectif est double: il s'agit, d'une part, de transformer les ruines du bourg en une sorte de "sanctuaire" et d'organiser la visite autour de plusieurs lieux particuliers, où le drame s'est déroulé (comme l'église où ont été massacrés les femmes et les enfants, les granges où ont fusillés les hommes, ou encore le cimetière où sont enterrées les victimes). Il s'agit également de créer un impact émotionnel, en présentant les lieux tels qu'ils étaient

juste après l'événement. "*Le visiteur se souviendra d'autant plus qu'il sera donné de sentir davantage dans ces invisibles présence des habitants*", est-il précisé dans le procès-verbal de la réunion du Comité du Souvenir en date du 21 octobre 1944. *Un objet que (le visiteur) retrouvera à sa place, par exemple une marmite dans son foyer (...) l'impressionnera souvent au plus haut point.*" C'est un souci tout à fait analogue qui préside à la présentation des lieux et des vestiges d'Auschwitz. De même, comme au musée d'Auschwitz, l'ambition du programme muséographique d'Oradour repose sur l'exploitation d'objets de la vie quotidienne, dont l'exhibition vise à souligner de manière dramatique le sacrifice des victimes, arrachées brutalement à la vie qui était la leur. A ce titre, la présentation *in situ* des objets, ou plus généralement la conservation en place des vestiges ou des traces, s'assimile à la construction d'un discours narratif qui est donné à lire dans l'espace du site. Aussi, il est frappant de constater combien, dès l'origine, la présentation des vestiges est indissociable d'une démarche par laquelle ceux-ci sont mis en scène: en particulier à Oradour, la présentation des objets en place doit, afin de prendre la charge émotionnelle rechercher, nécessairement s'accompagner d'un aménagement de l'espace. Comme il est décidé lors de la réunion du Comité du souvenir d'octobre 1944:

Dans de nombreuses habitations où tous les objets mobiliers ont été anéantis, notre action devra forcément se limiter à la conservation des murailles; mais dans bien d'autres, en particulier dans certains garages, où des automobiles, des camions, des bicyclettes, des objets en métal qui ont échappé à la destruction du feu se trouvent encore, il convient, à moins qu'ils ne présentent par leur bouleversement un effet particulièrement saisissant, de dégager les véhicules des amas de débris accumulés autour d'eux et de les présenter ainsi que les autres objets à la place qu'ils occupaient afin de montrer pieusement et fidèlement les lieux tels qu'ils étaient au moment de l'incendie.

Le projet d'Oradour vise donc à créer, en quelque sorte, l'image d'une nouvelle Pompéi du passé récent, où les objets de la vie quotidienne témoigneraient, en creux, du cataclysme qui aurait arrêté le temps le 10 juin 1944. Mais, dans tous les cas, cette fausse Pompéi reste à fabriquer, telle un décor de cinéma dans lequel on retrouverait tous les accessoires nécessaires à la représentation d'une histoire qui, avec la distance introduite par le temps, prend progressivement la forme d'un mythe. Car si le temps s'est effectivement arrêté au moment du drame pour les familles des victimes, si la commémoration de cet événement se confond avec la reconnaissance d'une identité collective, le site, lui, continue lentement à se

transformer, par un processus graduel de désagrégation, sur la lancée de son existence.

Le cas de la voiture du Docteur Desourteaux, abandonnée depuis plus de cinquante ans sur la place d'Oradour, fournit un exemple intéressant de ce phénomène de transfert, par lequel certains objets sont investis d'un rôle de représentation symbolique, et qui révèle un décalage grandissant des vestiges avec l'histoire dont les charge. En arrivant à Oradour le samedi 10 juin 1944, le Docteur Desourteaux avait été arrêté par les SS et forcé à garer sa voiture sur la place du bourg, où la population masculine avait été rassemblée. De là, il avait été conduit avec les autres dans une des granges d'Oradour, et y avait été abattu. En fait, la voiture de la place d'Oradour n'est pas la sienne : après le massacre, le frère du Docteur Desourteaux est venu rechercher la voiture de son frère pour la ramener chez lui, où elle est restée. L'automobile qui devait devenir "la voiture du Docteur Desourteaux" est celle du marchand de vin : à l'arrivée des équipes de secours, elle bloquait l'accès de la route, et a été déplacée sur la place du bourg, où elle n'a plus bougé. Abandonnée depuis plus d'un demi siècle aux intempéries, "la voiture du Docteur Desourteaux" a perdu toute sa peinture, le revêtement de ses sièges, son équipement intérieur et ses pneus se sont littéralement dissous dans le sol. Cette carcasse, qui évoque étrangement un fossile d'automobile, a été décapée, stabilisée et recouverte d'un vernis protecteur en 1992 : elle n'en apparaît aujourd'hui que d'autant plus insolite dans un décor de ruines noirâtres, qui évoquent une improbable civilisation perdue des années 1930.

Perspectives : pour une archéologie "à plusieurs voix"

Le 5 décembre 1996, le dôme d'Hiroshima a été classé par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, pour porter témoignage de l'explosion atomique du 6 août 1945. Le classement de cette ruine, suscité par le Japon, a soulevé une vive opposition de la part des États-Unis, qui ont fait valoir que les sites de la dernière guerre sont "par leur nature sujets à controverse et qu'il est probablement préférable de ne pas les inclure dans la liste" (du patrimoine mondial). L'ensemble des sites du passé contemporain est effectivement par nature sujet à controverse, non pas tant parce que ces lieux alimentent individuellement telle ou telle polémique, mais bien parce qu'ils sont indissociables des débats et des enjeux de notre présent. En ce sens, cette catégorie particulière de vestiges archéologiques apparaît située à l'intérieur de ce que Bruno Latour définit comme un *espace de médiation* : l'identité de ces restes, ou la signification qu'ils prennent, ne leur sont pas données à l'avance

par quelque processus d'héritage ; au contraire, elles sont le résultat provisoire d'une négociation, par laquelle se rencontrent et s'opposent des groupes d'intérêt divers et parfois rivaux. Ainsi, les vestiges désormais archéologiques qui sont enfouis, avec les restes des soldats disparus, dans les champs de bataille de la Meuse ou de la Somme n'intéressent pas seulement l'histoire militaire de la France, ou l'administration française des anciens combattants : leur sort concerne aussi les diverses nations qui ont pris part au conflit, comme les familles des soldats, les communautés ethniques ou culturelles, disparues ou actuelles, auxquelles appartiennent ces morts de la Grande Guerre, la population des régions où est conservé ce patrimoine supra-national, ainsi que les entreprises, privées ou publiques, qui exploitent le sol dans lequel sont préservés ces vestiges... On peut en dire autant des sites témoins de l'holocauste ou des persécutions nazies, dont la reconnaissance fait apparaître un jeu d'intérêts divergents : les familles des victimes souhaitent qu'on conserve le souvenir des disparus, l'État tente d'absorber ces sites dans un dispositif monumental destiné à supporter un discours idéologique, les habitants de la région, enfin, voudraient vivre normalement avec cet héritage encombrant, trop lourd à porter à eux seuls. Le temps, lui-même, contribue à modifier les réseaux d'alliance, les enjeux, et à maintenir cette dynamique instable par laquelle se construisent les représentations du passé, en ajoutant sans cesse de nouvelles adaptations à d'anciennes interprétations.

Cette situation particulière de l'archéologie contemporaine, qui est celle de la discipline historique dans son ensemble, a trois implications principales sur la conduite de la discipline. Ces implications sont l'une de portée méthodologique, la seconde de portée théorique, et la troisième de portée éthique. Du point de vue méthodologique, l'archéologie des vestiges de la période contemporaine ne peut être réduite à une entreprise univoque, confiée aux seuls spécialistes de l'analyse des restes matériels du passé, que seraient les archéologues ou les scientifiques qui leurs sont habituellement associés. De par la nature même des matériaux auxquels elle est confrontée, l'archéologie du passé proche ne peut être qu'une entreprise réalisée "à plusieurs voix", et dans laquelle se mêlent les différents groupes professionnels ou politiques, ainsi que les diverses communautés sociales ou culturelles, qui sont concernés par le devenir des vestiges et le sens donné à l'histoire dont ils témoignent.

Cette archéologie à plusieurs voix, selon laquelle la mémoire collective ou le témoignage des individus bénéficie d'une autorité similaire à celle accordée aux analyses

des spécialistes du passé, nécessite que soit reconsidérée, dans le domaine théorique, la question de la construction de l'interprétation archéologique. L'archéologie du passé contemporain est en effet directement confrontée au problème de la signification présente des vestiges du passé, et à la diversité des interprétations selon les perspectives et les approches en cause: l'étude du fonctionnement interne et de la place que l'archéologie et les archéologues occupent, dans chaque situation, à l'intérieur de ce réseau d'interrelations, constitue ici un aspect essentiel de la démarche interprétative de la discipline.

Enfin, du point de vue éthique, les enjeux de l'archéologie du passé contemporain obligent à penser autrement l'interprétation du passé et le rôle que jouent, à des degrés divers mais complémentaires, les individus et les collectivités engagés dans ce processus de construction de l'histoire. Aussi, le fonctionnement de l'archéologie du passé contemporain échappe-t-elle à toute organisation pyramidale ou centralisée, du type de celle qui, traditionnellement, contrôlent la production du savoir et sa diffusion: au contraire, dans la nouvelle configuration de l'archéologie contemporaine, l'information circule en réseau, et est échangée à tous les niveaux de la structure, sans que son exploitation ne soit contrainte par une hiérarchie définie à l'avance. En ce sens, l'archéologie contemporaine peut s'inscrire dans l'essor de nouvelles formes de citoyenneté, à l'intérieur desquelles les problèmes de la collectivité sont

exposés et discutés à toutes les niveaux de groupements d'individus, des plus élémentaires aux plus étendus; tandis que les solutions de ces problèmes sont recherchées dans la mise en relation permanente de ces différentes échelles d'organisation collective.

Rappelons encore, pour terminer, qu'il ne saurait exister de limites chronologiques au delà desquelles les restes du passé perdraient leur identité de vestiges archéologiques pour constituer l'environnement du temps présent: le présent, composé qu'il est d'une diversité de temporalités passées, constitue de lui-même et *tout entier* le champ d'étude de l'archéologie. De même, toutes les manifestations qui témoignent, physiquement, de l'activité humaine sont, par nature, concernées par l'archéologie. L'archéologie de la période contemporaine existe légitimement, donc, mais il reste à lui donner un cadre dans lequel elle puisse trouver la place qui lui revient. Un immense champ de recherche s'ouvre devant nous, qui enrichit le patrimoine archéologique traditionnel d'un ensemble considérable de nouveaux vestiges qu'il nous faut désormais étudier, protéger et mettre en valeur.

Laurent Olivier

*Conservateur au Musée des Antiquités Nationales
(78103 Saint-Germain-en-Laye, France)
Maître de Conférences à l'Université de Paris I - Sorbonne*

BRAUDEL, F. 1969 : La longue durée. Dans : *Essais sur l'histoire*. Paris, Flammarion.
FARMER, S. 1994 : *Onslow: Arrière sur mesure*. Paris, Calmann-Lévy.
LATOUR, B. 1991 : *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.

OLIVIER, L. 1998 : Photographie, archéologie et mémoire. A propos de l'exposition "Bosnia : avant/après guerre" (Paris, Parc de la Villette, 25 mars au 12 juillet 1998). A paraître dans *European Journal of Archaeology*.
VIRELLO, P. 1996 : *Un paysage d'événement*. Paris, Galilée.